

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 septembre 2012

CP 12/09-14

L'an deux mil douze, le 17 septembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

**RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS EXTERNAT
ET INTERNAT AU COLLÈGE PIERRE BAYROU
A SAINT-ANTONIN NOBLE VAL
DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement relatif aux collèges publics, l'Assemblée Départementale, en sa séance du 14 novembre 2002, a approuvé le programme global de travaux relatif à la restructuration des bâtiments Externat et Internat au collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val.

Par délibérations de l'Assemblée départementale en date des 21 février 2008, 23 février 2010 et 22 avril 2011, les autorisations de programme d'un montant global de 1 685 999 € ont été approuvées pour la réalisation de cette opération.

II – OBJET DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

La présente délibération a pour objet d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la restructuration des bâtiments Externat et Internat au collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val dont la réalisation a été confiée à la Sémateg par contrat de mandat en date du 18 septembre 2008.

III – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

La procédure retenue par le maître d'ouvrage est la procédure adaptée en lots séparés, en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 19 mars 2012 pour une remise des offres à la Sémateg avant le 16 avril 2012 à 17 heures.

La publication a été réalisée sur le BOAMP, la Dépêche du Midi, la plateforme achatpublic.com et sur le site de la Sémateg.

A l'issue de l'ouverture des plis, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été appréciée sur la base des critères pondérés suivants :

- la valeur technique des offres : 60 %,
- le prix : 40 %.

IV – PRÉSENTATION DES MARCHÉS

Dans le cadre de l'exécution du programme de travaux relatif à la réalisation de cette opération, la Commission d'Appel d'Offres, saisie pour avis et réunie le 20 août 2012, a décidé d'attribuer les marchés de travaux selon les conditions ci-après définies :

<i>Lot</i>	<i>Nature des travaux</i>	<i>Attributaire</i>	<i>Offre de base H.T.</i>	<i>Options H.T.</i>	<i>Total H.T.</i>
1	Gros-oeuvre – VRD	BOURDARIOS (82)	161 700,00 €	/	161 700,00 €
2	Couverture – Zinguerie – Etanchéité cheneaux	IZQUIERDO (31)	32 604,24 €	/	32 604,24 €
3	Serrurerie	SAHUGUEDE (82)	39 023,38 €	/	39 023,38 €
4	Menuiserie alu	ALUFER (82)	89 845,00 €	/	89 845,00 €
5	Menuiserie bois	BATTUT (82)	71 244,77 €	/	71 244,77 €
6	Faux-plafonds – plâtrerie – cloisons – isolation	DESCOULS Jean- Jacques (82)	94 806,15 €	/	94 806,15 €
7	Electricité courants faibles	FAUCHE (82)	278 000,00 €	/	278 000,00 €
8	Plomberie – sanitaire – chauffage – ventilation	GROC-GABRIELLI (82)	143 737,67 €	9 679,67 €	153 417,34 €
9	Sol dur – carrelage – faïence	MONTAUBAN CARRELAGE (82)	24 251,54 €	/	24 251,54 €

Lot	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base H.T.	Options H.T.	Total H.T.
10	Sols souples	SOL FRANÇAIS (82)	106 495,65 €	/	106 495,65 €
11	Peinture	P.S.O. (82)	97 647,72 €	/	97 647,72 €
12	Paillasses	DELAGRAVE(27)	28 998,36 €	/	28 998,36 €
TOTAL HT			1 168 354,48 €	9 679,67 €	1 178 034,15 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 1 178 034,15 € H.T., soit 1 408 928,84 € T.T.C.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 14 novembre 2002 approuvant le programme global de travaux relatif à la restructuration des bâtiments Externat et Internat au collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 20 août 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Dit que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises suivantes proposées par la Commission d'Appel d'Offres :

Lot	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base H.T.	Options H.T.	Total H.T.
1	Gros-oeuvre – VRD	BOURDARIOS (82)	161 700,00 €	/	161 700,00 €
2	Couverture – Zinguerie – Etanchéité cheneaux	IZQUIERDO (31)	32 604,24 €	/	32 604,24 €
3	Serrurerie	SAHUGUEDE (82)	39 023,38 €	/	39 023,38 €
4	Menuiserie alu	ALUFER (82)	89 845,00 €	/	89 845,00 €

Lot	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base H.T.	Options H.T.	Total H.T.
5	Menuiserie bois	BATTUT (82)	71 244,77 €	/	71 244,77 €
6	Faux-plafonds – plâtrerie – cloisons – isolation	DESCOULS Jean-Jacques (82)	94 806,15 €	/	94 806,15 €
7	Electricité courants faibles	FAUCHE (82)	278 000,00 €	/	278 000,00 €
8	Plomberie – sanitaire – chauffage – ventilation	GROC-GABRIELLI (82)	143 737,67 €	9 679,67 €	153 417,34 €
9	Sol dur – carrelage – faïence	MONTAUBAN CARRELAGE (82)	24 251,54 €	/	24 251,54 €
10	Sols souples	SOL FRANÇAIS (82)	106 495,65 €	/	106 495,65 €
11	Peinture	P.S.O. (82)	97 647,72 €	/	97 647,72 €
12	Paillasses	DELAGRAVE(27)	28 998,36 €	/	28 998,36 €
TOTAL HT			1 168 354,48 €	9 679,67 €	1 178 034,15 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 1 178 034,15 € H.T., soit 1 408 928,84 € T.T.C.

- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés correspondants, au nom et pour le compte du département, et autorise à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,